

## Escalagde 2018 – Grade : 5A et 4

Du jeudi 10 mai au samedi 12 mai 2018

Organisée par :

la **SORAC** (Société des Régates d'Agde et du Cap -France)  
et le  
**CN l'Escala** (Club Nautique de l'Escala - Espagne)

### Course en 2 parties :

- 1<sup>re</sup> partie : parcours côtier entre le Cap d'Agde et l'Escala.
- 2<sup>ème</sup> partie : parcours côtier ou parcours construit en Baie de Roses.

### 1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV),
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers jointes en annexe
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, du coucher au lever du soleil, heures officielles.
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITÉ

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des groupes D1-D2-D3-R2-R3 du système Osiris 2018.
- 3.2 **Début des inscriptions : le 10 mars 2018:**
  - Téléchargement des formulaires depuis notre site [soracagde.com](http://soracagde.com) à retourner au secrétariat de la sorac : [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr).
- 3.3 Les équipages devront être composés de deux personnes majeures au minimum.
- 3.4 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant la mention **COMPETITION** ou, comme pour les non licenciés, présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition. Des licences temporaires de 4 jours pourront être établies.
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le Contrat de Jauge Osiris Habitable.
- 3.5 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence délivrée par la RFEV (Real Federación Española de Vela) ou un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
  - le certificat de jauge ou de conformité
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros

- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français, en Espagnol ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### 4. **DROITS A PAYER**

##### **Inscriptions jusqu'au 2 mai :**

- 1 bateau avec 1 skipper et 1 équipier licenciés FFV: inscription 90 €.
- Équipiers licenciés FFV supplémentaires 45 €.
- Non licenciés FFV : 73 €.
- Accompagnant pour le repas du samedi soir : 25 € par personne.
- Participation à la fourniture de la balise de géolocalisation : 20 €

#### 5. **PROGRAMME**

##### **Mercredi 2 mai à 23 h 00**

clôture des inscriptions auprès de chacun des deux clubs organisateurs SORAC France, et C.N. l'Escala Catalogne. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Places limitées à 70 bateaux. Au-delà, une liste d'attente sera ouverte.

##### **Du vendredi 4 mai au mercredi 9 mai**

Accueil des bateaux catalans et français non SORAC au Cap d'Agde, prévenir **Julio CALAFELL** par Tél. +33 6 62 86 43 18 ou par e-mail [calafell.julio@neuf.fr](mailto:calafell.julio@neuf.fr) du jour et heures estimés d'arrivée. À l'arrivée, se signaler à la Capitainerie du Cap d'Agde par VHF canal 9 en donnant le nom du bateau, le nom du club d'appartenance et participant à l'Escalagde.

##### **Mercredi 9 mai**

14 h 00 à 19 h 00 : jauge, contrôles et confirmation des inscriptions.

Remise et installation de la balise de géolocalisation. Prévoir un chèque de caution de 300 €

*19 h : Présentation de la coupe « TERRE et MER » par les caves de RICHEMER.*

19 h 30 : apéritif des équipages.

##### **Jeudi 10 mai**

- 08 h 00 à 09 h 00 : café croissants et émargement obligatoire des feuilles de présence.

- 09 h 00 : Briefing pour le parcours côtier Le cap d'Agde/L'Escala.

- 09 h 45 : Mise à disposition du comité de course sur l'eau.

- 10 h 00 : Signal d'avertissement.

- dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 mai : arrivée des bateaux à L'Escala.

**Important** : après le départ, contact à terre Julio CALAFELL : Tél. +33 6 62 86 43 18

##### **Vendredi 11 mai**

Dans la journée, arrivée des derniers bateaux à l'Escala.

Émargement des bateaux arrivés et **RESTITUTION DES BALISES**

Vers 18 h 30 : Résultats partiels (côtier Le Cap D'Agde/L'Escala) info programme du 12/05.

**: Remise de la coupe « TERRE et MER ».**

19 h : Apéritif.

##### **Samedi 12 mai**

- 09 h 30 à 11 h 30 : émargement et confirmation des inscriptions, pour la course du samedi après-midi au Club Nautique de L'Escala

- 12 h 00 : briefing (lieu à préciser par le CN l'Escala)

- 13 h 00 : mise à disposition du comité de course (CN l'Escala) pour le ou les parcours en Baie de Roses.

- 19 h 30 : Proclamation des résultats complets de la régata Escalagde, remise des trophées, apéritif.

- 20 h 30 : Réception des équipages (locaux du CN l'Escala) **SUPER REPAS MUSICAL** .

##### **Dimanche 13 mai :**

- Retour libre des bateaux français vers leurs ports.

- Un bus sera disponible **sur réservation** pour ramener les équipages au Cap d'Agde. Prix de la place 25 euros dans la limite des places disponibles.

## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Pour le parcours côtier Le Cap d'Agde / l'Escala, les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées à l'issue de la confirmation des inscriptions, Pour le parcours en baie de Roses, elles seront disponibles le samedi 12 mai, sur le tableau d'affichage du CN l'Escala.

## 7 LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type :
- côtier entre le Cap d'Agde et l'Escala
  - côtier, triangle ou banane en Baie de Roses (défini par le C.N. l'Escala).
- 7.2 L'emplacement de la zone de course Le Cap d'Agde/l'Escala est décrit en annexe ZONE DE COURSE. Celui en Baie de Roses sera défini par le CN l'Escala.
- 7.3 En cas de très mauvaise météo, un parcours de substitution pourra être mis en place.

## 8. CLASSEMENT

Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance avec application du CVL.

## 9. PLACE AU PORT

Emplacement possible au port du Cap d'Agde à partir 4 mai 2018. Se signaler à la Capitainerie comme concurrent à l'Escalagde. À l'Escala, les bateaux devront s'amarrer aux postes définis par le C.N. l'Escala. Les bateaux devront quitter l'Escala le 13 mai. Si les conditions météo (ou avarie) ne permettent pas le retour vers le Cap d'Agde dans de bonnes conditions de sécurité, ils pourront rester à quai, gratuitement jusqu'au 16 mai 2018. Au-delà , et jusqu'au 20 mai 2018, les anneaux seront facturés à 50 % du prix public.

## 10. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

## 11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

## 12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

- **Le trophée Escalagde 2018** au vainqueur toutes classes
- **Trophées par groupe ou regroupement de groupes** :
- moins de 5 bateaux – au 1<sup>er</sup>
- de 5 à 15 bateaux – aux 3 premiers

## 13. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter avant le départ :

- Gilles Vaillé secrétaire, par Tél. +33 (0)6 61 05 36 00 ou e-mail [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr) ou à SORAC, Centre Nautique du Cap d'Agde, Avenue du passeur Challies, 34300 Le Cap d'Agde
- Après le départ pendant la course: Julio Calafell au +33 (0)6 62 86 43 18
- Responsable SORAC de la course : Henri ROQUES +33 (0)6 15 914 254